

ACTIVITES PERISCOLAIRES 2021/2022

Les inscriptions se feront par retour de ce formulaire par mail ou en Mairie jusqu'au **vendredi 17 septembre**.

Le nombre d'enfants inscrits par atelier est limité à 15.

La tarification est forfaitaire et au trimestre. Seules les séances annulées par l'intervenant ou la commune ne seront pas facturées. L'inscription impose la facturation de l'activité. *Si une séance est annulée, vous serez prévenu au plus tard dans la journée directement par l'intervenant. L'équipe enseignante n'est pas responsable des activités périscolaires et ne peut donc pas être un interlocuteur pour ces questions. Merci de contacter la Mairie en cas de problème.*

L'éveil musical initialement prévu pour les enfants de maternelle est malheureusement annulé, l'intervenante ne pouvant plus assurer les ateliers. Nous essayons de trouver une solution de remplacement, nous vous tiendrons informés.

Début des activités : à partir du lundi 20 septembre.

ECOLE DE SPORT UFOLEP

Lundi 16h30-17h30 : GS / CP / CE1

Jeudi 16h30-17h30 : CE2 / CM1 / CM2

La participation des familles est forfaitaire pour chaque trimestre à raison de **2 euros la séance**.

Les enfants pratiqueront successivement différents sports sur 6 périodes avec un animateur diplômé.

Début des activités : **lundi 20 septembre** et **jeudi 23 septembre** - Salle polyvalente

JEUX EN BOIS avec l'atelier Fabujoux

Mardi 16h30-17h30

Les enfants jouent à des jeux en bois et des jeux de sociétés adaptés à leur âge.

La participation des familles est forfaitaire pour chaque trimestre à raison de **2 euros la séance**.

3 périodes dans l'année :

Septembre à fin décembre : GS / CP / CE1

Janvier à fin mars : PS / MS

Avril à fin juin : CE2 / CM1 / CM2

Début des activités : **mardi 21 septembre** - Salle polyvalente

BASKET avec l'AS MARECHAT

Vendredi 16h30-17h30

A partir du mois de mars 2022

Pour les enfants à partir du CE1

La participation des familles est forfaitaire pour chaque trimestre à raison de **2 euros la séance**

- Préau de l'école

TENNIS avec Marsat Tennis Club

Jours et heures à définir, à partir du mois de mars 2022

Pour les enfants à partir de 5 ans (GS)

La participation des familles est forfaitaire pour chaque trimestre à raison de **2 euros la séance**.

- Lieu à définir



Formulaire d'inscription aux activités périscolaires

Tarifs	Séance	
SPORTS UFOLEP	2€/séance	Inscription à l'année-facturation au trimestre
JEUX EN BOIS FABUJEUX	2€/séance	Inscription à la période en fonction de l'âge, facturation au trimestre
TENNIS TC MARSAT	2€/séance	Inscription à la période à partir de 5 ans, facturation au trimestre
BASKET AS MARECHAT	2€/séance	Inscription à la période, à partir du CE1

Coordonnées du premier parent ou représentant légal :

Nom, prénom :

Adresse : N° de portable :

Coordonnées du second parent ou représentant légal :

Nom, prénom :

Adresse : N° de portable :

Nom(s) et prénom(s) des enfants et activité(s) choisie(s) :

- Activité(s) choisie(s) : Classe :

- Activité(s) choisie(s) : Classe :

- Activité(s) choisie(s) : Classe :

- Activité(s) choisie(s) : Classe :

Si l'enfant n'est pas récupéré après l'activité périscolaire, il sera confié à la garderie dont le service sera facturé.

L'enfant restera-t-il en garderie après l'activité périscolaire ? Oui Non

Nom(s) et prénom(s) des personnes autorisées à récupérer l'enfant :

.....
.....

MERCI DE FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT

Date : ___/___/___

Signature :

L'inscription impose la facturation de l'activité. Ce formulaire peut être déposé en Mairie ou envoyé par mail à l'adresse contact@marsat.fr.



**Une commune vivante,
ouverte, solidaire et
respectueuse de son
milieu naturel et de ses
habitants.**